PV de la réunion du Conseil Municipal
Du 24 février 2023

Présents : MM Alexandre PALMIER, Gaëtan GUILLOT, Alexandre ROCHE, Agnès PANGAUD, William LAFAY, Peggy DAMAS, Christian PATURAL, Michel CELLIER, Claudine DALIBON, Joao FERREIRA, Natacha BELLEZY, Nelly DUPUY, et Patricia GATTE

Absents excusés : Pierre POINSON qui donne procuration Gaëtan GUILLOT
Et David PALMIER
Secrétaire de séance : William LAFAY

Approbation du dernier compte rendu :

Monsieur le Maire rappelle que le précédent compte rendu de la séance du 09 décembre 2022 a été approuvé à l'unanimité lors de la séance du 06 janvier 2023.

Approbation du compte de gestion et administratif du budget général

Monsieur Gaëtan GUILLOT présente les dépenses et recettes de chaque section :
Section de fonctionnement : 270 763.09 € de dépenses pour 412 558.88 € de recettes
Soit un excédent de 141 795.79 €
Section d'investissement : 169 589.97 € de dépenses et 139 157.94 € de recettes
Soit un déficit de 30 432.03 €
L'assemblée approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif du budget général.

Approbation du compte de gestion et administratif du budget auberge

Monsieur Gaëtan GUILLOT présente les dépenses et recettes de chaque section :
Section de fonctionnement : 7 388 € de dépenses et 18 000 € de recettes
Soit un excédent de 10 611.12 €
Section d'investissement : 52 829.24 € de dépenses et 8 744.03 €de recettes
Soit un déficit de 44 085.21 €
L'assemblée approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif du budget auberge.

Approbation du compte de gestion et administratif du budget panneaux photovoltaïques

Monsieur Gaëtan GUILLOT présente les dépenses et recettes de chaque section :
Section de fonctionnement : 100 € de dépenses et 0 € de recettes
Soit un déficit de 100 €
Section d'investissement : 15 327.01 € de dépenses et 15 500 € de recettes
Soit un excédent de 172.99 €
L'assemblée approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif du budget panneaux photovoltaïques.

Amortissement du budget panneaux photovoltaïques

Monsieur le Maire propose de fixer la durée d'amortissement des travaux et des subventions à 15 ans. L'assemblée approuve cette durée à l'unanimité

Vote du budget primitif auberge 2023 :

Monsieur le Maire présente la proposition du budget auberge. Celui-ci reprend les résultats de 2022 et prévoit la recette des loyers et les dépenses d'emprunt et de taxe foncière.
L'assemblée approuve à l'unanimité le budget tel que présenté.

Vote du budget primitif panneaux photovoltaïques 2023

Monsieur le Maire présente la proposition du budget panneaux photovoltaïques. Celui-ci reprend les résultats de 2022 et prévoit la recette de la vente de l'électricité et les dépenses d'emprunt et d'assurance.
L'assemblée approuve à l'unanimité le budget tel que présenté.

Désignation de deux élus référents pour le projet de PLUi et d'un référent technique

Gaëtan GUILLOT et Michel CELLIER ont été désignés en qualité de référents.
Carole GENEBRIER est désignée en qualité de référent technique.

Désignation d'un référent pour gestion intercommunale des accueils collectifs de mineurs et le complexe sportif à Boën

Christian PATURAL est désigné référent titulaire et Alexandre PALMIER en qualité de suppléant.

Proposition d'achat des parcelles ZA 192 et 194 à côté du terrain de foot à l'indivision LAFAY

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée notre proposition d'achat. L'évaluation faite par la Safer portait le prix d'achat à 4 000 € représentant 3000 € pour le terrain de 9105 m² et 1 000€ pour le bois présent sur les parcelles. La famille LAFAY nous a fait part de son accord par mail.
L'assemblée approuve à l'unanimité l'achat de ces deux parcelles au prix de 4 000 € et autorise Monsieur le Maire a signer l'achat auprès du cabinet Dussaud-Pagnon.

Terrain et maison Balichard à vendre en face de la mairie

Monsieur le Maire explique que suite au décès de Monsieur Balichard Maurice, les enfants veulent vendre l'ensemble immobilier en face de la mairie. Il s'agit des parcelles A 138, 923, 931 et 1261 sur lesquelles existe une petite maison d'habitation. L'assemblée discute et estime l'investissement trop important pour la commune. Elle serait éventuellement acheteuse mais pas au montant proposé.

Demande de subvention pour la pose de la bâche incendie

Monsieur le Maire rappelle notre engagement à faire poser une citerne incendie aux pierres pour permettre la défense incendie des entreprises notamment. Le devis présenté s'élève à 3 789.50 € HT. L'assemblée approuve à l'unanimité ce devis et charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Département sur l'enveloppe de solidarité.

Reconduction de la journée festive pour les bénévoles et les associations

Il est proposé cette année d'inviter les bénévoles et les présidents des associations trelinoises à un barbecue le dimanche 30 avril à midi.

Préparation du concours de pétanque des élus

La date est fixée le samedi 2 septembre. La commission événementielle soutien va se réunir pour préparer cette manifestation.

Date à fixer pour le repas de l'amitié

Il aura finalement lieu le dimanche 10 décembre 2023.

Questions diverses :

Portage de repas
Monsieur le Maire rappelle que le CCAS de Boën ne livre plus de repas sur notre commune.
Monsieur le Maire propose de réfléchir à une solution communale. Les élus pourraient se répartir la tâche de la livraison quotidienne en prenant les repas froids chez José notre restaurateur et la charcuterie Chazal. Le débat s'engage mais certains élus sont opposés à cette idée compte tenu de la charge et des contraintes trop importantes. D'autres élus ne sont pas complètement fermés à l'idée.

Tourniquet devant l'auberge est cassé
L'assise est très détériorée et nécessite d'être changée. Le conseil municipal lance un appel aux bonnes volontés « menuisier » qui accepteraient de réparer cette assise.

Vente du tracteur Someca
Gaëtan GUILLOT informe l'assemblée que Monsieur Adrien Celle est d'accord pour acheter le tracteur Someca au prix de 4 000€. L'assemblée approuve à l'unanimité cette vente.

Cérémonie du 19 mars va se dérouler à Trelins à 11h30
Le Conseil Municipal d'enfants sera invité à y participer.

Visite du Sénat
Monsieur le Maire donne les dates de visite proposées par Madame Cukierman.
Il est bien entendu que cette excursion sera entièrement à la charge de chaque participant. Beaucoup d'élus regrettent qu'il s'agisse de jours en semaine.

Alexandre Roche fait le compte rendu de l'AG de l'ogec. Les rapports moral et financier sont excellents. La nouvelle directrice de l'école Géraldine Vincent s'adapte très bien. Jessica Présidente de l'OGEC va laisser sa place à Sandrine Lhen.
L'école demande des mousses de protection sur les poteaux de volley.
Dans le prévisionnel il est projeté la mise en place d'un plan de rénovation numérique.

Michel Cellier : demande de peindre le hall d'entrée. Monsieur le Maire répond que le pot de peinture couleur café est sur la table afin de demander l'avis de l'assemblée sur le choix de cette couleur. Si ça ne convient pas le pot peut être changé.
Michel Cellier demande d'enclencher la reprise des concessions abandonnées. Alexandre Roche pose la question à savoir s'il est judicieux de dépenser de l'argent pour exhumer ces concessions alors que nous avons beaucoup d'espace de libre dans le cimetière. Il propose de simplement recouvrir les concessions concernées par un plastique recouvert de petits cailloux pour les rendre

propres.
Michel Cellier explique que Loire Forez agglomération est en train de mettre en place une randonnée pédestre « GR nord ». Le tracé rencontre quelques difficultés au niveau de Travorche. Michel va se rapprocher de la mairie de Leigneux pour régler ce souci de chemin disparu.
Il souligne également qu'il manque des mains courantes le long du terrain de foot et pose la question sur la nécessité d'en mettre. Tonio FERREIRA répond que c'est très cher mais cette réflexion pourra être effectivement menée quand on aménagera le terrain acheté à la famille LAFAY.

Agnès Pangaud signale qu'un poteau penche sur la rd6. Ce poteau appartient au Foreztival et penche depuis longtemps. On le leur rappellera.
Elle souligne également que la distribution des bulletins a connu des couacs. Elle demande qu'une cartographie soit faite afin de rendre les distributions plus lisibles.
Agnès propose également de fabriquer un sapin de noël en bois pour les prochaines fêtes de fin d'année.

William Lafay a relu la profession de foi sur laquelle il était écrit que nous allions prévoir l'assainissement collectif aux pierres et à chorigneux. Monsieur le Maire répond que la commune n'a plus cette compétence mais qu'il veut bien parler du sujet aux élus de Loire Forez agglomération.

Nelly Dupuy fait le compte rendu des séances de travail avec les CME. Le projet est défini ils veulent travailler sur l'écologie. Il y aura un ramassage des déchets le 1er avril 2023 à laquelle sera invitée toute la population. Il est prévu un aménagement des terrains sous l'église avec création des nichoirs. Une visite du Sénat est également envisageable.

Peggy Damas : demande quel retour nous avons de la LPO. William LAFAY répond qu'il a rendez vous mercredi prochain pour une remise des travaux faits l'an dernier.
Peggy demande pourquoi un panneau annonçant un permis de construire sur le terrain de Monsieur Richaud est affiché sachant que le permis de construire est refusé. Monsieur le Maire répond qu'un procès-verbal de constatation a été envoyé au Procureur de la République et un courrier en LRAR à Monsieur Richaud.

Tonio Ferreira présente le projet foot. PJ Rochette a proposé de faire un terrain synthétique sur Giraud. Il a proposé de réunir les 5 communes membres de Lignon FC pour faire subventionner le terrain. Chaque commune aurait demandé les subventions sur les enveloppes solidarité et territorialisé. Les communes ne peuvent s'engager dans cette démarche compte tenu qu'elles ont vraiment besoin de ces enveloppes de subvention pour aider au financement de leur projet communaux.

Alexandre PALMIER présente différentes demandes de subvention. Il est proposé de mettre une urne pour la journée festive, et dont le montant sera reversé à la croix rouge pour la banque alimentaire.

La séance est close et levée à 23h45
Fait à Trelins, le 28 février 2023

A. PALMIER, Maire,

MAIRIE DE TRELINS
REPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIRE 42130

William LAFAY, secrétaire,